



Banques  
Alimentaires

CONFRONTATIONS  
EUROPE

compte-rendu

Salon de l'Agriculture 2020  
60

Conférence

**Précarité alimentaire : comment renforcer la solidarité alimentaire grâce aux politiques publiques nationales et européennes**

**La précarité alimentaire** s'est imposée comme l'une des manifestations les plus visibles de la pauvreté en France. Elle touche aujourd'hui **5 millions de personnes**, aux profils de plus en plus larges – **familles, jeunes, travailleurs pauvres, retraités**. Elle reflète des inégalités sociales et territoriales profondes, dont L'alimentation constitue la variable d'ajustement des ménages confrontés à la hausse du coût de la vie.

**Nicolas Duvoux**, sociologue et président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)



Placé auprès du Premier ministre, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) est une **instance représentative des décideurs et acteurs, institutionnels ou associatifs, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**. Les questions relatives à l'alimentation sont primordiales au sein du CNLE. "Il existe une pluralité de manières d'approcher la pauvreté, mais on constate que quels que soient les indicateurs, la pauvreté connaît une hausse ces dernières années" explique Nicolas Duvoux.

- Si on définit la pauvreté comme "l'écart entre le niveau de vie d'un individu et le niveau de vie de la population dans son ensemble" : **15,5% des français sont en situation de pauvreté monétaire** (Insee), ces chiffres sont en hausse depuis 20 ans.
- La pauvreté se mesure aussi par **les privations** (se chauffer, se nourrir, partir en vacances) : qui **tendent aussi à augmenter**, "bien que l'on constate des **disparités territoriales**". Les territoires les plus touchés sont les zones urbaines denses et les milieux ruraux très peu denses sont les plus affectés.
- Enfin, on peut mesurer la pauvreté par **le nombre de personnes qui ont recours à des prestations sociales**, comme l'aide alimentaire : ce nombre est également **à la hausse** depuis la crise COVID-19.

"De fait, la France est en train de perdre sa position relativement privilégiée en matière de pauvreté en Europe" déclare-t-il.

**Il est essentiel d'agir sur la précarité alimentaire au sein des dispositifs dédiés à l'alimentation, tout en gardant à l'esprit que la principale contrainte pour les ménages modestes reste le paiement des loyers**, un facteur qui détermine largement leur capacité à se nourrir correctement. "**Selon l'Insee, les dépenses de logement absorbent aujourd'hui chez les ménages modestes la part du budget alimentaire qu'elles représentaient il y a 50 ans**". Pour garantir un accès sûr à l'alimentation, il faut donc prendre en compte les autres politiques publiques qui l'influencent directement. De plus, il faut pouvoir assurer de gros volumes tout en transitionnant l'offre vers du local. L'arbitrage est également compliqué entre l'accès à l'alimentation et le maintien du revenu des agriculteurs. En effet, 18% des agriculteurs sont en situation de pauvreté.

## Bernard Valluis, président de la Fédération Européenne des Banques Alimentaires (FEBA)

Aujourd'hui, plus de **30 pays** sont membres de la **Fédération Européenne des Banques Alimentaires (FEBA)**, ce qui lui confère une forte visibilité et un ancrage solide à travers les 352 banques alimentaires locales de son réseau. **93 millions de personnes** sont en risque de pauvreté aujourd'hui en Europe.

La précarité alimentaire connaît une progression marquée et rapide : elle concernait **6,5 % de la population européenne en 2019, contre près de 9 % aujourd'hui**. "Rapportée à une population d'environ 460 millions d'habitants, cette évolution signifie que plus de 40 millions de personnes en Europe ne sont actuellement pas en mesure d'accéder à un repas complet tous les deux jours" explique Bernard Valluis.



3 crises expliquent cette situation :

- La crise du COVID-19
- La crise de l'énergie et de l'inflation autour des denrées alimentaires
- La crise climatique

Les situations varient sensiblement d'un pays européen à l'autre : certains ont été particulièrement affectés par la hausse des prix alimentaires, notamment la Bulgarie et la Roumanie. "La France connaît à son tour une progression marquée de l'inflation alimentaire, qui la rapproche de ces dynamiques". À l'inverse, d'autres États ont été relativement moins exposés, soit en raison d'une inflation plus modérée, soit grâce à la mise en place de mécanismes de compensation permettant d'en atténuer les effets sur les ménages.

Bernard Valluis expose que le cadre financier européen pluriannuel 2028-2034 constitue un enjeu majeur : la Commission européenne a accepté une rallonge de 45 milliards d'euros à l'enveloppe agricole, sans préciser toutefois quelle part de cette somme serait mobilisée pour soutenir l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire. **L'ensemble des acteurs de l'aide alimentaire reste incertain quant à la pérennité du financement européen à partir de 2028**. Bernard Valluis explique par exemple que certains pays ont fixé des taux de TVA à 0% pour les achats dédiés à l'aide alimentaire mais ce n'est pas encore le cas dans tous les États membres : "nous avons besoin d'une harmonisation sur ce point". Par ailleurs, "une directive européenne prévoit le fléchage de l'ensemble des excédents agricoles aux banques alimentaires sous le contrôle de l'Etat, afin de fournir de nouvelles ressources. Or aujourd'hui, elle n'est pas transposée en droit français".



Retrouvez plus d'informations sur le FEBA dans le dossier "Accès à l'alimentation pour toutes et tous en Europe" de Confrontations Europe



## Denis Darnand, sous-directeur de l'inclusion sociale, de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté à la direction générale de la cohésion sociale

Denis Darnand a rappelé la nécessité de mettre en oeuvre un accompagnement des défis auxquels sont confrontés les acteurs :

- **Un défi quantitatif** lié au fait que de plus en plus de personnes sont dans le besoin et concernées par l'aide alimentaire.
- **Un défi qualitatif** comprend les enjeux de santé, de mise en oeuvre de l'aide alimentaire et les enjeux environnementaux. Il a rappelé que les politiques publiques actuelles liaient les enjeux sociaux et environnementaux, "comme nous pouvons le voir avec la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, qui incarne cette **approche pluridimensionnelle**".



Denis Darnand explique que des mécanismes doivent être renforcés, comme ceux issus de la loi EGALIM, qui restent fragiles aujourd'hui en raison des défis logistiques qu'ils posent.

**“Dans ce contexte, nous avons besoin de stabilité, et de renforcer le Pacte des solidarités, la défiscalisation et le dialogue avec les acteurs de l'aide alimentaire, afin de les accompagner au mieux face aux défis actuels.”**

Au sujet de l'articulation entre l'Europe et la France, il y a enjeu de complémentarité, explique-t-il. **Aujourd'hui, le FSE+ représente 85 millions d'euros d'achats, tandis que le programme « Mieux manger pour tous » couvre une ampleur similaire au niveau national. Ces deux dispositifs sont complémentaires et se poursuivent jusqu'en 2027 :**

- les fonds euro garantissent un maintien pluriannuel,
- le programme national vise plutôt les produits frais.

## Eric Sargiacomo, député européen, vice-président de la Commission agriculture et membre suppléant des commissions pêche et affaires juridiques



Eric Sargiacomo a d'abord souligné que les difficultés majeures auxquelles la population européenne est confrontée - crise du COVID-19, guerre en Ukraine et forte hausse des prix des denrées alimentaires - ont **profondément ébranlé notre rapport à l'Europe et aux mécanismes de solidarité**. Selon lui, ces enjeux doivent désormais faire l'objet de réponses structurées et durables. Il a pointé le problème persistant d'une organisation en silos au sein du Parlement européen.

Eric Sargiacomo a également plaidé pour la reconnaissance du droit à l'alimentation comme un droit fondamental, insistant sur le fait qu'il doit devenir une priorité européenne. "Ce droit ne peut être sous-traité ni laissé à la discrétion des États membres : il nécessite un cadre européen solide et des moyens dédiés à son application."

**“Il est essentiel de mettre à disposition les moyens nécessaires pour que les acteurs de la précarité puissent agir efficacement aujourd'hui, sans se préoccuper de la manière dont ils assureront leur mission demain.”**

Le cadre financier pluriannuel reste flou: la Commission européenne l'a proposé en même temps que la Politique Agricole Commune (PAC), ce qui brouille la lisibilité et **fait de la politique de cohésion l'une des grandes perdantes**.

Enfin, il souligne que l'Europe n'est pas suffisamment intégrée à la France aujourd'hui, elle reste perçue comme séparée et souffre d'un déficit de représentation.

**“On ne pourra pas faire croire en un avenir européen en laissant une partie de la population dans le besoin”**

## Sabine Thillaye, députée (Indre-et-Loire), Vice-présidente de la Commission de la défense nationale et des forces armées



Sabine Thillaye a commencé par rappeler que les sujets d'aides alimentaires peuvent sembler éloignés des préoccupations habituelles de la commission de la défense nationale et des forces armées, mais que **“la souveraineté alimentaire et la défense sont les deux faces de la même médaille [...] pour une société résiliente, les sujets doivent être croisés.”** La stratégie nationale de défense reconnaît la sécurité alimentaire comme un pilier de la résilience nationale. À ce titre, la capacité à assurer l'approvisionnement, à l'échelle nationale ou européenne, constitue un levier essentiel pour préserver l'autonomie et la souveraineté stratégiques.

Dans les négociations européennes en cours autour du prochain cadre financier pluriannuel, la Commission européenne veut réorienter les fonds du FSE+ vers d'autres priorités (défense, technologies critiques, transition écologique), au détriment de l'aide alimentaire. Les Etats membres vont alors disposer d'une flexibilité pour orienter ces fonds et peuvent décider de diminuer l'enveloppe dédiée à l'aide alimentaire.

Sabine Thillaye a porté une résolution à ce sujet, discutée au sein de la Commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale et adoptée. Elle demande :

- **Au gouvernement de défendre l'aide alimentaire auprès des autres Etats membres.**
- **A la Commission européenne de consulter les acteurs de l'aide alimentaire avant d'effectuer des réallocations budgétaires.**
- **La mise en place d'un mécanisme de sauvegarde, pour que le financement de l'aide alimentaire ne puisse être réduit de plus de 15% lorsque les Etats membres affectent les ressources du FSE+ vers les nouvelles priorités stratégiques.**

Enfin, Sabine Thillaye a souligné la nécessité de revoir les méthodes de travail entre députés nationaux et européens, qui ne collaborent pas suffisamment aujourd'hui.

